



Ville d'Esch-sur-Alzette  
**Secrétariat**

Date de l'annonce publique de la séance:  
23.02.2010  
Date de la convocation des conseillers :  
23.02.2010  
point de l'ordre du jour no:  
17

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 05 mars 2010**

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

**Absents :** Maroldt, Wohlfarth, conseillers

## Le Conseil Communal;

**Objet: Relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour l'exercice 2007-2009**

Vu le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2007-2009 au montant de € 4.564,50 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

**d é c i d e  
à l'unanimité**

d'approuver le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2007-2009 au montant de € 4.564,50 .

En séance

Suivent les signatures

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 05.03.10.  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,